

# PLAN D'ACTION

## 2019

*Visant à identifier et à réduire les obstacles  
à l'intégration des personnes handicapées*





|  |           |
|--|-----------|
| Mot du maire.....                                      | 3         |
| Politique citoyenne .....                              | 4         |
| Contexte .....   | 5         |
| Historique .....                                       | 6         |
| <br>   |           |
| Production du plan d'action.....                       | 7         |
| • Membres du comité                                    |           |
| • Échéancier annuel du comité de suivi                 |           |
| • Les axes d'intervention                              |           |
| <br>   |           |
| Bilan des réalisations antérieures .....               | 9         |
| <br>   |           |
| <b>LES ACTIONS 2019 .....</b>                          | <b>18</b> |
| - <b>Actions et mesures appliquées en continu.....</b> | <b>18</b> |
| - <b>Actions et mesures spécifiques 2019.....</b>      | <b>21</b> |



Au nom du conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, je vous présente l'édition 2019 du Plan d'action visant à identifier et réduire les obstacles limitant l'intégration des personnes handicapées dans la communauté maskoutaine.

L'accessibilité universelle est un droit fondamental qui touche non seulement les personnes présentant un handicap, mais également les personnes âgées ou celles qui ont un problème de mobilité temporaire.



Le Plan d'action 2019 répertorie, le plus fidèlement possible, les besoins des personnes touchées en matière d'emploi, de communication, d'habitation, de sécurité, de loisir ou d'accessibilité aux édifices et aux services. Il renforce cette volonté d'équité et d'inclusion, dont fait partie l'intégration des personnes handicapées, afin que tous puissent participer activement à la vie municipale.

Ce document est une démarche dynamique que la Ville a entreprise en 2011, en collaboration avec la Table de concertation des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, pour identifier les problèmes et y apporter les solutions requises. À ce jour, 131 actions ont été réalisées par les services municipaux, notons, entre autres, la gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs), la mise en place du programme « voisins-secours » pour intervenir auprès des résidents lors des évacuations d'urgence, l'installation d'ouvre-porte motorisée sur plusieurs sites municipaux, la modification des accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder et l'intégration des standards d'accessibilité au nouveau site internet.

Malgré tous les efforts déjà déployés, de nombreux ajustements sont encore nécessaires et le travail de consolidation se poursuivra en 2019. Parmi toutes les réalisations à mettre en place cette année, la Ville désire, notamment, améliorer la sécurité des piétons à certaines intersections névralgiques, promouvoir la vignette d'accompagnement en loisirs et tourisme dans le milieu des congrès et le nouveau guide des commerces accessibles.

En tant que maire, je suis fier des gestes accomplis au cours de la dernière décennie et nous continuons notre travail afin d'atteindre notre objectif d'intégration des personnes vivant avec un handicap. Cette année encore, la Ville poursuivra sa collaboration avec les intervenants de la communauté et continuera à offrir un soutien aux associations et aux familles maskoutaines.

Je remercie d'ailleurs les différents organismes du territoire qui accompagnent quotidiennement les personnes présentant un handicap. Vous êtes des ressources essentielles dont l'expérience bonifie les travaux du Comité.

LE MAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Claude Corbeil



En 2014, la Ville de Saint-Hyacinthe a adopté sa première politique citoyenne, laquelle vient définir et affirmer les engagements de la Ville en matière d'intervention envers tous ses citoyens.

Un des trois principes directeurs de cette politique est « l'accessibilité ». D'ailleurs, dans le plan d'action de cette politique, sous l'enjeu de la vie communautaire, un des objectifs est :

### ***Favoriser l'accessibilité universelle aux activités et services***

Le plan d'action de la politique citoyenne contient plus de 100 actions, et parmi celles-ci, la moitié touchent directement ou indirectement la clientèle des personnes handicapées. La production de notre plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapée est une des actions visant directement les personnes handicapées.

Le plan d'action de la politique citoyenne sera révisé aux quatre ans, et coïncide avec l'élection du conseil municipal qui a aura à l'adopter et le mettre en œuvre.



Pour comprendre la raison du présent exercice, il importe de bien saisir le **contexte** dans lequel il s'inscrit.

Depuis plus de 30 ans, la société québécoise fait des efforts importants pour favoriser davantage l'intégration des personnes handicapées. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire. Plusieurs politiques, règlements, mesures et lois ont été adoptés par différents paliers de gouvernements, permettant de faire bouger les choses dans la bonne direction, mais la participation complète et entière des personnes handicapées dans notre société reste encore un objectif à atteindre.

En décembre 2004, le projet de loi 56 a eu pour effet de modifier substantiellement la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et de spécifier que « leur intégration à la société doit se faire au même titre que tous les citoyens ». Entre autres, cela se traduit, pour des ministères, des organismes publics et des municipalités par l'adoption, sur une base annuelle, d'un plan d'action destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées, qui décrit les mesures prises dans la prochaine année pour y remédier. Cette démarche doit être considérée comme un processus continu et évolutif.

### **Obligations de la municipalité**

1. Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter, chaque année, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité.
2. Les ministères et les organismes publics nomment un coordonnateur de services aux personnes handicapées au sein de leur entité respective et transmettent ses coordonnées à l'Office des personnes handicapées.



L'administration municipale maskoutaine est préoccupée depuis longtemps par l'intégration des personnes handicapées. Elle est même qualifiée de pionnière par l'Office des Personnes handicapées du Québec.

Cela a débuté plus concrètement en 1998 quand la Ville a résolu de porter une attention particulière envers la clientèle handicapée dans tous ses projets municipaux. La Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe — regroupant des organismes publics, parapublics et communautaires — ne pouvait que se réjouir d'une telle décision.

Bien motivés, les participants de la Table se documentent dans le but d'élaborer un plan d'action. Tous les sujets y passent : habitation, accessibilité, loisir, stationnement, circulation, transport, etc. Un véritable travail de moine! Rappelons qu'en 1998, les juridictions municipales concernant les personnes handicapées étaient très peu développées, contrairement au domaine de la santé et des services sociaux.

Dans ce plan, on désire exposer les objectifs poursuivis, suggérer des actions avec leur niveau de priorité et recenser une liste de partenaires pouvant collaborer dans un domaine ou l'autre.

En août 1998, les membres de la Table de concertation présentaient leur ébauche de plan d'action au conseil municipal, étant conscients que certains gestes pourraient se poser rapidement, tandis que d'autres seraient faits à plus long terme. L'important était de sensibiliser le conseil municipal à tenir compte de la clientèle handicapée dans ses plans et ses immobilisations; c'est pourquoi le plan ne comportait pas d'échéancier précis, s'inscrivant plutôt dans une continuité. Les directeurs de services municipaux ont ensuite identifié la nature des actions qui leur étaient propres, à court et moyen terme; ceci complétait le premier plan d'action.

En début d'année 2000, à la demande de la Table de concertation, un premier rapport portant sur les travaux réalisés fut produit par la Ville et un deuxième au début de 2005. Les actions pouvant être réalisées rapidement le furent avant l'année 2000 : aménagements mineurs pour permettre l'accessibilité à des bâtiments, places de stationnement réservées aux personnes handicapées devant tous les bâtiments municipaux, etc. Quant aux actions à plus longue échéance, les priorités fixées ont quand même été respectées.

Grâce à ces démarches, plusieurs retombées positives continuent de faciliter le quotidien des personnes handicapées de notre milieu (voir la section « Bilan des réalisations antérieures »).



La production du plan d'action annuel est faite en collaboration avec la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe et Acton.

Afin d'obtenir les résultats souhaités, l'administration municipale forme un comité de suivi du plan d'action pour assurer sa production ainsi que la réalisation des mesures et actions annuelles. Deux représentants de la table de concertation font partie du comité de suivi.

### **Membres du comité de suivi**

**UNE ÉLUE RESPONSABLE DE L'ACCESSIBILITÉ AUX BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX :**

*Linda Roy,*  
conseillère municipale au district St-Thomas d'Aquin

**UN COORDONNATEUR DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES :**

*Michel Rouleau,*  
agent de développement à la vie communautaire au Service des loisirs

**UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :**

*Chantal Frigon,*  
directrice générale adjointe — Services aux citoyens à la Ville de Saint-Hyacinthe

**UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :**

*Chantal Lavallée,*  
coordonnatrice du Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains

**UNE REPRÉSENTANTE DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE :**

*Jacynthe Daigle,*  
coordonnatrice à Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton

Et tous les directeurs de services municipaux responsables des mesures et actions à réaliser au cours de l'année en vigueur.

## **Échéancier annuel du comité de suivi**

(3 rencontres annuellement)

### **JUIN**

- ◆ Suivi de l'année en cours.
- ◆ Bilan de mi-année.

### **SEPTEMBRE**

- ◆ Suivi de l'année en cours (révision des échéanciers de réalisation).
- ◆ Identification et priorisation des actions de l'année suivante.
- ◆ Prévision des montants nécessaires au budget de l'année suivante.

### **DÉCEMBRE**

- ◆ Bilan final de l'année en cours.
- ◆ Rédaction du plan d'action de l'année suivante.

## **Nos axes d'intervention**

La ville de Saint-Hyacinthe a catégorisé les secteurs d'activité suivants pour regrouper les obstacles à franchir et les mesures correctives à apporter dans l'année en cours :

- ↳ L'ESPACE URBAIN
- ↳ L'HABITATION
- ↳ LA SÉCURITÉ
- ↳ LE TRANSPORT
- ↳ LA COMMUNICATION
- ↳ LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR
- ↳ LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE
- ↳ LA SODILARITÉ SOCIALE





## ACTIONS ET MESURES RÉALISÉES

## ANNÉE DE RÉALISATION

### L'ESPACE URBAIN

|   |      |
|---|------|
| Aménagement des stationnements pour personnes handicapées devant tous les édifices municipaux.  | 2000 |
| Installer plusieurs feux de circulation pour piétons avec chronomètre.  | 2000 |
| Installer des places de stationnement pour handicapés à proximité des édifices municipaux.  | 2000 |
| Faire l'inventaire des équipements récréatifs accessibles et créer un plan d'amélioration. Faire l'installation de rampes, installations sanitaires et stationnements réservés. | 2000 |
| Dresser un portrait de l'accessibilité de toutes les infrastructures municipales et planification de mesures correctives.   | 2004 |
| Relancer les personnes handicapées visuelles, en collaboration avec le GAPHRV, afin de connaître leurs attentes concernant les feux sonores.                                    | 2007 |
| Faire une réflexion sur l'opportunité d'installer des feux sonores à certaines intersections.   | 2007 |
| Rencontrer le Conseil des aveugles et l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour prioriser l'installation de feux sonores.   | 2008 |
| Modifier les accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder.  | 2008 |
| Faire l'inventaire des bâtiments accessibles (en parallèle au plan directeur des équipements).  | 2011 |
| Installer un ouvre-porte au centre communautaire La Providence.   | 2011 |

|   |      |
|---|------|
| Aménager des trottoirs avec montée et modifier des clôtures aux terrains de soccer du parc La Providence.   | 2011 |
| Installer un feu sonore à l'intersection Nelson et Sainte-Anne.   | 2011 |
| Évaluer les 6 autres sites d'installation de feux sonores identifiés par l'étude.   | 2011 |
| Aménagement d'un stationnement réservé à la bibliothèque Sainte-Rosalie.  | 2012 |
| Sensibilisation des commerçants à l'utilisation du bon panneau pour les stationnements réservés.  | 2012 |
| Inventaire des stationnements réservés et distribution de panneaux d'affichage gratuits.  | 2012 |
| Campagne de sensibilisation sur le respect des stationnements réservés (SQPH).  | 2012 |
| Modification de la durée de traverse à l'intersection Choquette et Bachand.   | 2013 |
| Analyse et corrections des entraves à l'accessibilité dans les parcs.   | 2013 |
| Installation d'ouvre-porte au Carrefour des Groupes Populaires et au centre communautaire La Providence.  | 2013 |
| Correctifs dans une toilette accessible à l'hôtel de ville.   | 2013 |
| Mention des problématiques de circulation sur les trottoirs du centre-ville (terrasses estivales) auprès du comité « chantier centre-ville ».   | 2013 |
| Dresser un portrait de l'accessibilité de tous les édifices municipaux.   | 2014 |
| Faire un suivi et une relance de la campagne 2012 sur l'affichage des panneaux de stationnements réservés.  | 2014 |
| Aménager un vestiaire adapté au Centre aquatique Desjardins (2 ouvre-portes dans le vestiaire no.1, barres d'appui dans les cabines de vestiaires), dans le bassin récréatif et l'escalier du bassin récréatif. | 2014 |
| Au Centre aquatique Desjardins, installation d'une main-courante dans   | 2014 |

|   |      |
|---|------|
| l'escalier du bassin récréatif pour y faciliter l'accès.  |      |
| Installation d'ouvre-porte motorisé aux centres communautaires Saint-Thomas-d'Aquin et Assomption.  | 2014 |
| Adoption d'un plan directeur des trottoirs.   | 2014 |
| Documenter le dossier de la circulation piétonne des personnes à mobilité réduite, particulièrement la clientèle en déficience visuelle.  | 2014 |
| Location de cabinets portatifs accessibles lors de certains événements.   | 2015 |
| Amélioration de l'accessibilité de la caserne d'incendie no.2.  | 2015 |
| Amélioration de la sécurité sur 7 intersections critiques (signalisation et marquage au sol).   | 2015 |
| Rendre les sentiers et les aires de jeux accessibles dans 3 parcs de quartiers.   | 2015 |
| Amélioration de la sécurité piétonnière sur 6 intersections (marquage au sol et signalisation).   | 2015 |
| Vérification auprès de municipalités comparables, concernant l'impact de l'installation de feux sonore sur la sécurité et la circulation. | 2016 |
| Inventaire des entraves à l'accessibilité des cours d'école.  | 2016 |
| Finaliser l'analyse d'accessibilité universelle des bâtiments existants.  | 2017 |
| Installation de bandes contrastantes sur les nez de marche au CAJL et CAD   | 2018 |
| Amélioration de la signalisation d'identification des toilettes au parc Les Salines et dans les vestiaires du CAD.                        | 2018 |

|  |      |
|--|------|
| Adhésion au programme du gouvernement du Québec PEA qui vise à octroyer une subvention pour permettre de rendre des petits établissements commerciaux accessibles et pour aménager l'intérieur des commerces en conséquence. | 2018 |
| Création d'un 5 <sup>ième</sup> volet au programme de restauration des façades commerciales pour permettre de subventionner des travaux pour rendre un commerce accessible pour une certaine portion du centre-ville.        | 2018 |
| Mise en place d'inspections par le Service de l'urbanisme visant à s'assurer qu'un corridor de 1,5 mètre demeure libre à partir du mur des commerces dans la partie commerciale du centre-ville.                             | 2018 |

## L'HABITATION

|  |      |
|--|------|
| Adhérer au programme « Logement abordable »  | 2006 |
| Soutenir le projet de l'Office municipal d'habitation/CLSC pour la construction de 18 logements pour les personnes à mobilité restreinte (près de la Maison Champagnat). | 2008 |
| Sensibilisation des propriétaires et entrepreneurs concernant le rangement des triporteurs/quadriporteurs dans les édifices existants et futurs.                         | 2013 |
| Améliorer la procédure de mise à jour du Programme d'identification de domicile en collaboration avec le service de transport adapté de la MRC.                          | 2013 |
| Mobilisation du CSSSRY pour accélérer le traitement des demandes au Programme d'adaptation de domicile (PAD).  | 2013 |
| Documenter le dossier du logement accessible et abordable.   | 2014 |
| Modification règlementaire permettant l'installation de rampes ou d'élévateurs en façade de bâtiment, en milieu résidentiel.   | 2016 |
| Promotion du site <a href="http://www.onroule.org">www.onroule.org</a> afin faciliter la recherche de logements et lieux publics accessibles.                            | 2016 |

## LE TRANSPORT

|   |              |
|---|--------------|
| Appliquer des tarifs réduits en transport en commun pour des clientèles spécifiques.  | 2007         |
| Participer, au service de transport adapté de la MRC. Hausser les budgets attribués. (Trois élus municipaux siègent toujours sur ce comité régional).   | 2009-2010    |
| Accepter les accompagnateurs au transport en commun et collectif.<br><ul style="list-style-type: none"> <li>.. Vignette d'accompagnement en loisir</li> <li>.. Carte de transport adapté</li> </ul> | 2011         |
| Production et distribution d'un feuillet promotionnel sur les conseils de sécurité pour les personnes qui circulent en AMM (tripORTEURS, quadripORTEURS etc.)                                       | 2014         |
| Ajustement des horaires de transport adapté pour desservir certains événements (Les Beaux Mardis de Casimir).   | 2015         |
| Réalisation par la SQ, d'intervention de sensibilisation aux règles de circulation avec un aide à la mobilité motorisée (AMM).  | 2016 et 2017 |
| Amorce d'une réflexion en vue du renouvellement des véhicules de transport en commun vers des modèles accessibles (planchers bas).  | 2017         |
| Étude et analyse de la circulation automobile et piétonnière autour du Centre des Congrès. Début des aménagements de 2 traverses piétonnières avec feux sonores.                                    | 2018         |

## LA SÉCURITÉ

|   |      |
|---|------|
| Identifier les clientèles plus difficiles à joindre en cas d'urgence et ajuster les méthodes de communication pour les atteindre. | 2011 |
| Créer un groupe automatisé pour les personnes à risque.   | 2011 |

|  |           |
|--|-----------|
| <p>Publiciser le programme de sécurité en milieu résidentiel et son mécanisme de mise à jour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Site Internet municipal</li> <li>◆ Semaine des personnes handicapées</li> <li>◆ Établir des liens avec les organismes du milieu</li> <li>◆ Visite annuelle à la Table de concertation des organismes de personnes handicapées</li> </ul> | 2011      |
| Mise en place d'un protocole de suivi des normes dans les cas de nouvelles résidences et lors de rénovation ou d'agrandissement de résidences existantes.  | 2014      |
| Mise en place du programme « voisins-secours » pour gérer les résidents lors des évacuations d'urgence.  | 2014      |
| Formation pour les pompiers sur l'intervention en situation d'urgence avec des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.   | 2016      |
| <b>LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR</b>   |           |
| <p>Réviser le programme d'accompagnement en loisirs d'été des personnes avec déficience physique et intellectuelle dans les programmes de loisir.</p> <p>Accompagner les autres municipalités de la MRC dans cette responsabilité qui leur incombe.</p>  | 2008      |
| Adhérer au programme : Vignette d'accompagnement touristique et de loisir.   | 1999      |
| Assurer la pérennité du service d'accompagnement en loisirs d'été offert par le Mouvement Action Loisirs inc. en signant des ententes à plus long terme.   | 2009-2010 |
| Acheter une luge adaptée pour le parc Les Salines.   | 2011      |
| <p>Publiciser la présence des équipements adaptés sur les sites d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Bibliothèques</li> <li>◆ Parc Les Salines</li> <li>◆ Centre aquatique Desjardins</li> <li>◆ Parcs (mobilier et jeux)</li> <li>◆ Etc.</li> </ul>   | 2012      |
| Envisager certains cas d'accompagnement sur d'autres sites de camp de jour   | 2012      |

|   |      |
|---|------|
| que le site identifié.<br>(Projet pilote à Sainte-Rosalie et Assomption)  |      |
| Révision du programme d'accompagnement en camp de jour pour les enfants avec limitations.   | 2013 |
| Confirmation de la relocalisation du Mouvement Action Loisirs inc. (MALI) au futur Centre culturel Humania Assurance. Relocalisation en 2014.           | 2013 |
| Mobilisation du milieu (municipalités) et démarches au MELS en collaboration avec ZLM pour l'augmentation du financement du programme d'accompagnement. | 2014 |
| Sensibiliser les partenaires et organisateurs d'événements à offrir des événements accessibles.   | 2014 |
| Achat de 3 tables à langer adaptées pour le programme d'accompagnement en camp de jour.   | 2017 |
| Adhésion du Centre de congrès à la Vignette d'Accompagnement Touristique et de Loisir (VATL).   | 2018 |

## LA SOLIDARITÉ SOCIALE

|   |      |
|---|------|
| Faire la mise en place du premier plan d'action (la consultation des personnes handicapées) par le biais du Groupement des Associations des personnes handicapées du Richelieu-Yamaska (GAPHRY).      | 1998 |
| Organiser des formations sur la sensibilisation et l'accueil des personnes handicapées dans les services municipaux.  | 2000 |
| S'assurer de la représentativité des familles des personnes handicapées sur la Commission régionale de la Famille, responsable de l'élaboration de la politique de la Famille.                        | 2007 |
| Participer annuellement aux activités de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Convocation des élus à un « souper dans le noir » en les sensibilisant à la réalité des handicapés visuels. | 2008 |
| Garder des liens présents entre les Ressources humaines et le SEMO, les Travaux publics et l'École professionnelle (programme en horticulture).   | 2009 |

|   |      |
|---|------|
| Évaluer le processus de gestion des ressources humaines selon les droits de la personne.  | 2010 |
| Renseigner les personnes handicapées sur l'accessibilité de certains postes ouverts à la Ville.   | 2011 |
| Vérifier les formations spécialisées en collaboration avec le Service de développement de l'employabilité de la Montérégie (SDEM) et voir la possibilité d'accueillir du personnel ou des stagiaires. | 2011 |
| Création d'une vidéo pour valoriser l'emploi de personnes handicapées. (SQPH)   | 2012 |
| Participer et supporter l'organisation de la Semaine québécoise des personnes handicapées.  | 2012 |
| Intégrer les principes d'accessibilité universelle à la Politique citoyenne.  | 2013 |

## LA COMMUNICATION

|   |      |
|---|------|
| Mettre sur pied un programme de sensibilisation des commerçants à l'accessibilité des personnes handicapées.                          | 2000 |
| Identifier les activités accessibles par un pictogramme dans la nouvelle version du bulletin d'information « Au cœur du Maskoutain ». | 2008 |
| Rendre accessible le plan d'action sur le site Internet de la Ville.  | 2009 |
| Nommer un élu responsable de l'accessibilité aux biens et services municipaux.  | 2010 |
| Former un comité de suivi du plan d'action.   | 2010 |
| Planifier la tenue de l'expo itinérante sur « Les 150 ans de l'Institut Nazareth et Louis-Braille ».                                  | 2011 |
| Répertorier et changer au besoin certains téléphones publics non adaptés.   | 2011 |
| Regrouper les services sous l'onglet <i>Personnes handicapées</i> sur le site Internet et dans les publications de la Ville.          | 2012 |



|  |      |
|--|------|
| Faire connaître l'utilisation du système de requêtes auprès des organismes de personnes handicapées.   | 2012 |
| Mise en place d'une nouvelle signalisation standardisée et facile à consulter dans les sentiers du parc Les Salines.                                     | 2015 |
| Répertorier les bonnes pratiques en matière de site Internet accessible, en vue de la mise à jour du site Internet de la Ville en 2017                   | 2016 |
| Réalisation d'une activité de formation/sensibilisation sur l'accessibilité universelle pour des élus, directeurs de services et personnalités du milieu | 2016 |
| Nouveau site internet de la Ville intégrant les standards d'accessibilité de base nécessaires.   | 2018 |
| Conception d'un livret contenant les bonnes pratiques en matière d'accessibilité, en vue de sensibiliser les commerçants.                                | 2018 |

## LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

|   |      |
|---|------|
| Accepter la vignette d'accompagnement en loisir au Centre des arts Juliette-Lassonde.   | 2011 |
| Analyser la disponibilité des documents et des équipements adaptés aux deux bibliothèques.  | 2011 |
| Publiciser l'acceptation de la vignette d'accompagnement au Centre des arts Juliette-Lassonde.  | 2012 |
| Revoir le fonctionnement de l'attribution des places pour fauteuils roulants au Centre des arts Juliette-Lassonde.                            | 2013 |
| Publiciser l'acceptation de la vignette d'accompagnement au Centre des arts Juliette-Lassonde.  | 2014 |
| Amélioration de l'accessibilité à la culture et au patrimoine par l'annonce de la création d'un pôle culturel au cours des prochaines années. | 2017 |

# LES ACTIONS

# 2019

## ACTIONS ET MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU

| L'ESPACE URBAIN   | DEPUIS |
|---|--------|
| Aménager des trottoirs adaptés (avec descente) lors de tous les nouveaux aménagements ou réfections.  | 2006   |
| Soutenir les organismes communautaires dans l'aménagement de leurs infrastructures pour les personnes handicapées (Ex. : 2008-2009, implantation Centre Butler - Centre Louise-Bibeau - Maison de la Famille, etc.) | 2008   |
| Porter une attention particulière au déneigement des trottoirs et des accès aux édifices municipaux.  | 2008   |
| Analyser complètement l'accessibilité de tous les nouveaux projets d'infrastructure.  | 2008   |
| Prévoir un montant au budget pour corriger des obstacles en cours d'année.  | 2012   |
| Installer un mécanisme de traitement des requêtes au niveau de l'empiétement des arbres, haies et arbustes sur la voie publique.  | 2013   |

|   |               |
|---|---------------|
| Lors de l'implantation de nouvelles installations (feux de circulation), documenter et analyser la circulation piétonnière afin d'identifier les solutions potentielles pour la sécurité des personnes ayant une déficience visuelle.   | 2014          |
| Utilisation des toilettes accessibles du bureau de la MRC lors de certains événements au parc Casimir-Dessaules.  | 2015          |
| <b>L'HABITATION</b>   | <b>DEPUIS</b> |
| Assurer, au niveau municipal, le programme d'adaptation de domicile.<br>(Programme s'adressant aux personnes handicapées qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à domicile qui consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles répondant aux besoins des personnes handicapées). | 2006          |
| Rendre disponible aux propriétaires et entrepreneurs, l'information nécessaire pour aménager des logements accessibles.   | 2016          |
| <b>LA SÉCURITÉ</b>  | <b>DEPUIS</b> |
| Opérer le programme d'aide à l'évacuation d'urgence par le Service de sécurité incendie (système de connaissance des endroits où sont les personnes handicapées).   | 2006          |
| Promouvoir annuellement le programme d'aide à l'évacuation d'urgence.   | 2011          |
| Amélioration des procédures d'inscription et de mise à jour des informations au programme d'aide à l'évacuation d'urgence. Extension du service à toute la MRC des Maskoutains.   | 2012          |
| Mise en place de visites d'inspection de résidences hébergeant des personnes à mobilité réduite, en vue de réaliser des aménagements favorisant la sécurité des résidents.  | 2016          |
| <b>LE TRANSPORT</b>   | <b>DEPUIS</b> |
| Renouveler le contrat du transport adapté tenant compte des recommandations du Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté.  | 2000          |

|  |               |
|--|---------------|
| Former et sensibiliser les chauffeurs en transport adapté face aux différentes clientèles handicapées.                             | 2011          |
| Promotion de l'acceptation de la vignette d'accompagnement dans le transport collectif.  | 2015          |
| Gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs).      | 2015          |
| Poursuite des actions de sensibilisation et répression auprès des utilisateurs téméraires d'aide motorisée à la mobilité (AMM)     | 2018          |
| <b>L'EMPLOI</b>  | <b>DEPUIS</b> |
| Démontrer l'accessibilité aux emplois offerts à la Ville.  | 2011          |
| Cibler plus clairement la clientèle handicapée dans le processus de recrutement.   | 2012          |
| Nouvelle procédure d'affichage des postes en vigueur faisant état d'un nouveau message sur l'accessibilité aux emplois.            | 2015          |
| <b>LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR</b>   | <b>DEPUIS</b> |
| Évaluer l'installation d'aires de jeu adaptées dans les cas de nouveaux aménagements.  | 2007          |
| Soutenir les organisateurs d'événement afin de rendre les événements plus accessibles.   | 2012          |
| Installation de rampes d'accès aux aires de jeux lors de l'aménagement ou lors du réaménagement d'un parc.                         | 2015          |
| <b>LA COMMUNICATION</b>  | <b>DEPUIS</b> |
| Utiliser le système de traitement des requêtes Harfan pour corriger les obstacles signalés par les citoyens ayant des limitations. | 2012          |

# **ACTIONS ET MESURES SPÉCIFIQUES 2019**





| OBSTACLES  | ACTIONS OU MESURES ENVISAGÉES  | RESPONSABLE ET COLLABORATEURS   | ÉCHÉANCIER     |
|--|--|---|----------------|
| <b>L'ESPACE URBAIN</b>   |  |   |                |
| <p>À la suite de l'analyse de l'accessibilité de nos infrastructures, des lacunes ont été identifiées.</p> | <p><i>Analyse et évaluation des correctifs à apporter et réalisation des travaux à entreprendre.</i></p> <p>CENTRE DES ARTS JULIETTE-LASSONDE</p> <p>Nez de marche vers les toilettes (contraste)</p> <p>Nez de marche palier escalier colimaçon (contraste)</p> <p>Bouton ouvre-porte sur rampe</p> <p>Bouton ascenseur (contraste)</p> <p>Relocalisation de la plaque sur socle qui est sur la terrasse (mettre la plaque au mur)</p> <p>CENTRE AQUATIQUE DESJARDINS</p> <p>Installation de portes automatisées coulissantes à l'entrée principale</p> <p>Activation de la synthèse vocale de l'ascenseur</p> <p>Lignage contrastant des pentes du débarcadère</p> <p>Installation de ruban contrastant sur le vitrage avant</p> | <p>Travaux publics</p> <p>Communication</p> <p>Loisirs</p> <p>Corporation du CAJL, CAM</p> <p>Gestionnaire du Centre de congrès</p> <p>Bureau d'information Touristique</p> | <p>Automne</p> |

|  |   |   |                         |
|--|---|---|-------------------------|
|  | <p>PARC LES SALINES</p> <p>Correctif aux paravents bruns des toilettes (détection)</p> <p>Bouton ouvre-porte extérieur (contraste)</p> <p>CENTRE DE CONGRÈS</p> <p>Installation d'un ouvre-porte</p> <p>Correctif au comptoir du Bureau d'information touristique</p> |   |                         |
| Entraves à l'accessibilité des parcs-écoles  | Planification des correctifs à apporter aux accès des parcs-écoles avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) et enclenchement des travaux   | Loisirs<br>Travaux publics<br>CSSH  | Printemps               |
| La réglementation actuelle sur l'installation des terrasses au centre-ville cause des problèmes de sécurité aux piétons et d'accessibilité à la voie publique aux personnes à mobilité réduite (fauteuil-roulant, AMM, personnes âgées, familles avec poussettes, etc..) | <p>Poursuivre la démarche de réflexion avec le milieu visant une nouvelle approche réglementaire.</p> <p>À traiter avec la relance du comité « Chantier Centre-Ville »</p>  | <p>Urbanisme</p> <p>Commerçants</p> <p>Organismes du milieu</p> <p>SDC Centre-Ville</p> <p>Comité Chantier Centre-Ville</p> | Tout au long de l'année |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | <p>PROJET-PILOTE 2019 :</p> <p>Modification des terrasses en collaboration avec divers commerçants (corridor linéaire de 1.5 m, longeant les bâtiments)</p> <p>Inspecteur du Service de l'urbanisme au centre-ville pour identifier les obstacles et adresser les correctifs</p>  |  | Printemps et Été                                       |
| Plusieurs commerces et places d'affaires ne sont pas accessibles | <p>Lancement et diffusion du livret de sensibilisation « Commerces accessibles »</p> <p>Distribution et sensibilisation en personne, auprès des propriétaires d'édifices commerciaux, par les organismes du milieu (SQPH)</p> <p>Mise en application des deux programmes de subventions (PEA) offert sur l'ensemble du territoire et du programme des façades commerciales (volet V) sur une partie du centre-ville afin de permettre d'aider les propriétaires et les commerçants à rendre accessible les édifices commerciaux</p> | <p>Communications<br/>Urbanisme<br/>Loisirs<br/>Organismes du milieu</p> <p>Urbanisme<br/>Saint-Hyacinthe<br/>Technopole<br/>SDC</p> | <p>Hiver</p> <p>Été</p> <p>Tout au long de l'année</p> |



| L'HABITATION   |   |  |                                       |
|--|---|--|---------------------------------------|
|  | Aucune action en 2019   |  |                                       |
| LA SÉCURITÉ  |   |  |                                       |
| Difficulté de tenir à jour la liste des personnes à mobilité réduite   | Analyse de solutions en lien avec le nouveau site Internet de la Ville et mise en application   | Prévention incendie<br>Communications<br>MRC<br>Organismes du milieu | Automne                               |
| LE TRANSPORT   |   |  |                                       |
| Problématiques de sécurité piétonnière pour franchir certaines intersections.<br><br>Personnes à mobilité réduite, et notamment, les personnes ayant une déficience visuelle | Finaliser les aménagements des traverses piétonnes avec feux sonores sur Daniel-Johnson<br><br>Compléter l'évaluation des coûts d'installation de feux sonores sur chacune des intersections visées.<br><br>Revalider le plan de déploiement de feux sonores sur 6 intersections déjà ciblées | Génie<br>Travaux publics<br>Loisirs<br>INLB                          | Hiver<br><br>Printemps<br><br>Automne |
| Problématiques en déplacements actifs à travers la Ville<br><br>(piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et autres...)  | Conception et adoption d'une Politique municipale de développement durable avec orientation en vue d'un plan de transport actif.<br><br>(trottoirs, réseau cyclable, intersection, parcours sécuritaires, aires de repos, accès aux services, etc.)   | Urbanisme<br>Loisirs<br>Génie<br>Travaux publics                     | 2019<br>et<br>2020                    |

|  |   |   |                          |
|--|---|---|--------------------------|
| Le parc à chien n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduites               | Finaliser l'aménagement d'un accès sans obstacle<br>(stationnement, entrée charretière, trottoir d'accès)   | Loisirs<br>Travaux publics<br>Organisme (AMPC)                | Printemps                |
| <b>LA COMMUNICATION</b>  |   |   |                          |
|  | Aucune action en 2019   |   |                          |
| <b>LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR</b>   |   |   |                          |
| Peu de participation des personnes handicapées aux activités de loisirs              | Consultation des organismes du milieu pour identifier les freins à la participation des personnes handicapées<br>Analyse des résultats et planification des actions à mettre en place | Loisirs<br>Partenaires du milieu                              | Printemps<br><br>Automne |
| Problématique en gestion du personnel au programme d'accompagnement en camps de jour | Analyse et mise à jour de la gestion du programme en partenariat avec les corporations de loisirs de quartier   | Loisirs<br>Corporation de loisirs de quartier                 | Automne                  |
| Manque d'aires de jeux adaptées pour les clientèles ayant des limitations            | Conception et développement d'un parc comportant des aires de jeux adaptées pour les enfants ayant divers types de limitations (Parc René Saint-Pierre)                               | Loisirs<br>CSSH<br>École René Saint-Pierre<br>Travaux publics | Été                      |
| <b>LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE</b>   |   |   |                          |
|  | Aucune action en 2019   |   |                          |

## LA SOLIDARITÉ SOCIALE

|   |  |   |                  |
|---|--|---|------------------|
| <p>Les processus d'achat de la Ville n'intègrent pas les principes de l'approvisionnement accessible.</p> | <p>Sensibiliser les personnes-clés afin d'intégrer la notion d'approvisionnement accessible aux différents processus d'achat de la Ville</p> <p>Tenue d'une formation par l'OPHQ</p> | <p>Ressources humaines</p> <p>Services concernés</p> <p>Division de l'approvisionnement</p> | <p>Printemps</p> |
|---|--|---|------------------|